
Réponse aux Prétendus Griefs des Catholiques Irlandais du Canada

Contre

Les Catholiques Canadiens-Français du même pays

ou

Réponse à un mémoire daté d'Ottawa, le 17 juin 1905,
et adressé sous forme de lettre à Son Eminence le
Cardinal Merry Del Val, Secrétaire d'Etat
de Sa Sainteté Pie X.

(Suite)

IX

LETTRE IRLANDAISE.

“ Presque tous les désordres sociaux des Canadiens-français proviennent de l’usage et de l’abus des spiritueux ; cependant on n’entend jamais de sermons en français sur l’abstinence totale ou les sociétés d’abstinence totale, bien que les évêques belges, qui ressemblent beaucoup aux évêques canadiens-français par les manières et le tempérament, aient donné l’exemple en ce sens et puissent aujourd’hui se vanter de compter 86,000 tempérants dans la seule ville de Bruxelles.”

“ Il n’est pas impossible qu’une encyclique sur les sociétés de tempérance accomplît une révolution pour le Bien au Canada.”

REMARQUE :

Le clergé canadien, il est vrai, n’est pas *prohibitionniste* ; car il sait qu’il y a une vertu cardinale qui s’appelle Tempérance ; et qu’une erreur manichéenne, c’était d’interdire certains biens naturels comme essentiellement mauvais : de sorte que le prêtre canadien-français ne croit pas nécessaire, pas même conforme à la droite raison et à l’esprit de l’Eglise, de